

Essure, le nouveau scandale santé ?

Trois Françaises ont lancé une action en justice contre le laboratoire pharmaceutique allemand Bayer, fabricant du contraceptif définitif Essure. Elles reprochent à ce dispositif, un implant posé par un gynécologue – dont 240 000 boîtes ont été vendues en France depuis 2001 – d'être la cause d'effets indésirables. Douleurs au ventre, épuisement, sinusite, règles hémorragiques... ont été leur lot jusqu'au retrait des

implants. Les assignations en référé déposées par leur avocat visent à obtenir la désignation d'experts indépendants qui devront déterminer si Essure est responsable de ces effets négatifs. Si l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ne remet pas en cause le rapport bénéfice-risque de ce moyen de contraception, elle l'a tout de même placé « sous surveillance renforcée ». Affaire à suivre.